

## Accueillir/ préparer l'arrivée d'un élève porteur de TSA au lycée

L'entrée au lycée n'est pas une étape facile pour les élèves. Elle peut s'avérer encore plus compliquée pour des élèves porteurs d'autisme et de TED : changement de lieu d'études, établissement souvent plus éloigné que le collège, parfois plus grand, des centaines de nouveaux élèves, les quelques amis faits au collège ne s'y retrouvant pas forcément, de nouveaux professeurs, un nouveau règlement, de nouvelles pratiques sociales, etc.

Afin que ce passage se fasse le plus sereinement possible, trois mots d'ordre : anticipation, communication, partenariat.

Si l'élève est suivi par une Ulis de collège, le travail de préparation peut être porté par le ou la coordonnateur/ trice de l'Ulis du collège. Si une notification d'Ulis Lycée est accordée, le ou la coordonnateur/ trice d'Ulis Lycée peut participer à cette préparation. Si ce n'est le cas, il doit être effectué par la famille accompagnée ou non par des professionnels si l'élève bénéficie d'un suivi (Sessad, hôpital de jour, etc). L'idée portée ici est celle d'un travail d'anticipation basé sur un partenariat bienveillant.

Ainsi, un **travail d'orientation** débuté par l'équipe pédagogique du collège mais également par la famille dès la classe de 4<sup>ème</sup> (comprenant des stages, des immersions en lycée, des visites aux portes ouvertes des lycées comme à toutes les manifestations centrées sur l'orientation) permettra à l'élève de se projeter doucement, de se préparer à quitter le collège, d'enfiler son costume de lycéen.

Lors de **l'ESS de l'année de 3<sup>ème</sup>**, inviter un professionnel du lycée souhaité (médecin scolaire, CPE, etc) ou du/ de la coordonnateur(trice) d'une Ulis Lycée si la demande a été formulée peut également s'avérer pertinent dans la mesure où cela crée un premier lien entre le collège et le lycée.

Ainsi sur Strasbourg, il est courant que l'enseignant référent handicap qui organise une ESS pour un élève porteur de handicap de 3<sup>ème</sup> invite une coordonnatrice d'Ulis Lycée ; elle peut certes y exposer le fonctionnement d'une Ulis Lycée mais également apporter son regard d'expert lors d'échanges sur les filières souhaitées et leur pertinence au regard du handicap porté par le jeune.

Si la famille (ou le jeune majeur) demande un accompagnement par une Ulis à la rentrée au lycée, une **immersion en Ulis Lycée** est fortement recommandée lors de la dernière année de collège. Selon les possibilités des coordonnateurs/ trices d'Ulis Lycée, cette immersion peut se faire sur une ou plusieurs journées.

C'est une étape importante dans la construction du projet du jeune qui va lui permettre de faire connaissance avec le fonctionnement d'une Ulis Lycée et de se projeter.

Cette immersion a pour objectifs de faire connaissance, d'évaluer les capacités du jeune à vivre une vie lycéenne et à participer à la construction de son projet professionnel. Elle n'a pas pour finalité d'évaluer les compétences scolaires de l'élève ; d'abord parce que cela serait illusoire de prétendre évaluer des compétences scolaires sur un temps aussi restreint et, d'autre part, car cette immersion s'avère souvent être un moment assez stressant pour l'élève et qu'il ne peut pleinement faire part de toutes ses compétences. Par contre, il est tout à fait

possible d'observer des compétences dans les domaines de la communication, de l'autonomie, etc.

Notons que cette immersion donne lieu à un compte- rendu écrit qu'il est intéressant de joindre au dossier de demande d'Ulis auprès de la MDPH afin que l'EPE (équipe pluridisciplinaire d'évaluation) ait un maximum d'informations et d'éléments pour évaluer les besoins en termes de compensation pour le jeune.

Afin d'illustrer l'importance de cette immersion, nous partageons avec vous le retour de M., élève de 3<sup>ème</sup> porteur d'autisme qui souhaite poursuivre son parcours de formation par un CAP avec accompagnement Ulis Lycée :

### Immersion à l'ULIS Geiler

Le vendredi 19 janvier avec mes parents, quand nous étions au lycée Jean Geiler j'étais un peu anxieux.  
Je ne connaissais pas le lycée et c'était nouveau pour moi.

Avec mes parents nous avons visité l'ULIS. Après nous étions dans le bureau de Madame Moss, pour qu'elle m'explique le fonctionnement du lycée.

Je suis resté l'après-midi. Je me sentais plus en confiance, je me suis senti comme un lycéen. Madame Moss m'a donné confiance et m'a rassuré, même s'il n'avait pas mes copains d'ULIS.

Dans la cour, c'était plus petit que le collège de Fustel de Coulanges même s'il y avait des fumeurs. J'étais avec Sophia et Sabrina, deux élèves de l'ULIS Geiler

A l'ULIS l'après-midi, j'ai fait des maths : c'est intéressant. Mais c'était quelque fois facile et des fois plus dur mais c'était très sympa.

Madame Moss m'a aidé à écrire un texte pour le blog : j'ai écrit ce que j'aime et ce que je n'aime pas pour partager avec les autres.

J'ai vu un élève qui s'appelle Zakarie.

En **mai- juin**, dès lors le vœu d'orientation validé et l'affectation en lycée prononcée, une prise de contact avec le lycée support de la formation peut être faite et une première rencontre proposée. Cette première rencontre peut réunir la famille, le jeune, la direction du lycée, le médecin scolaire, l'infirmière, un CPE, un représentant d'un Sessad si le jeune bénéficie d'une notification pour un tel accompagnement. Idéalement, nous pouvons y rajouter le professeur principal de la classe qui

accueillera le jeune à la rentrée s'il est déjà désigné. Ce premier temps d'échange permet une prise de contact, ainsi qu'une présentation de l'élève et son fonctionnement particulier.

En **juin**, si l'autonomie dans les transports n'est pas encore acquise, elle peut se travailler via le trajet domicile- lycée. Un plan du lycée peut être étudié avec l'élève et des déplacements au sein de l'établissement simulés. Dès que l'équipe pédagogique est désignée, un trombinoscope peut être remis à l'élève. Ce travail d'anticipation va aider l'élève à se préparer au lycée et à anticiper sa rentrée.

A la **pré- rentrée**, un échange, même court, lors de la plénière avec l'ensemble du personnel de l'établissement d'accueil peut être imaginée avec l'intervention d'un professionnel spécialisé dans les TSA pour présenter rapidement l'autisme.

Puis une rencontre entre la famille ou professionnels qui suivent le jeune et les enseignants de la classe permettra de partager plus précisément sur le mode de fonctionnement de l'élève, les adaptations nécessaires déjà mises en place au collège, les aménagements demandés. Le jeune peut être associé à ce temps d'échange. La famille reste souvent au centre de ce travail de partenariat. Si l'élève bénéficie d'une notification pour un accompagnement humain, il est pertinent d'associer l'AESH affectée à ces temps de rencontre et d'échange.

**Lors du premier mois**, un temps de réflexion autour de la différence peut être proposé aux élèves de la classe qui accueille l'élève lors de l'heure de vie de classe; c'est là l'occasion de travailler sur la différence, la tolérance et l'écoute. Il est important d'anticiper ce temps d'échange avec l'élève porteur de TSA pour savoir s'il souhaite ou non être présent, s'il souhaite ou non témoigner. Il est en âge d'exprimer ses envies, ses craintes, ses besoins. Il nous faut l'accompagner dans ce sens.

Ce qui me semble pertinent lors de ces temps d'échange, que ce soit avec les enseignants ou avec les élèves, c'est, d'une part, de proposer un travail de partenariat ; il est important de faire prendre conscience à chacun, adultes et élèves, qu'il peut participer à l'accompagnement de l'élève porteur de TSA et que seul un travail d'équipe autour de ce jeune sera garant de sa bonne évolution. Cela fonctionne fort bien avec les lycéens ; le tutorat peut être institutionnalisé mais bien souvent il se fait naturellement s'il est suggéré en mettant le rôle du « tuteur » en avant.

D'autre part, il me semble peu nécessaire de partager trop de généralités sur l'autisme mais primordial d'insister sur le fait qu'il existe des comportements communs aux porteurs d'autisme avec des profils très hétérogènes. L'idée serait alors davantage de se centrer sur le fonctionnement de l'élève accueilli et surtout de donner des clés, des pistes concrètes sur comment l'aider, l'accompagner. S'il « panique », voilà ce qu'il faut lui dire, lui proposer... s'il est perdu, voilà vers qui l'accompagner... s'il est seul en récréation, voilà ce que vous pouvez faire...

Et de façon un peu plus précise, selon les besoins de l'élève, les enseignants peuvent être invités à utiliser des supports visuels, à éviter les questions ouvertes, à privilégier les QCM, proposer systématiquement des exemples ou des modèles, ne pas hésiter à manipuler, utiliser des « stabilos », concevoir des fiches de procédures,

utiliser un time- timer, etc. Ces aménagements, souvent simples à mettre en place, pourront bénéficier à tous les élèves et particulièrement à ceux qui sont en difficultés.

Puis, c'est parti... il est lycéen ! Tout va bien se passer même si quelques petits soucis peuvent ponctuellement se présenter : difficultés d'organisation, interrogations sur la présence de l'Avs, moqueries, ... nul doute qu'ils se géreront progressivement et en douceur si un cadre de partenariat bienveillant a été posé.

CMoss